

DOSSIER DE RAEP*

*Reconnaissance des acquis
de l'expérience professionnelle

Examen professionnel d'accès au grade

DE TECHNICIEN·NE
SUPÉRIEUR·E PRINCIPAL·E



Numéro d'anonymat
(à remplir par la DRH)

SESSION 2022

RETOUR DES DOSSIERS À LA DRH

par voie dématérialisée
DRH-sct-exampro@paris.fr
en indiquant en objet du mail
« Examen professionnel TSP 2022
RAEP de M. ou M^{me} Nom et prénom »

par voie postale
Direction des ressources humaines
Bureau des carrières techniques
Section des cadres techniques
À l'attention de M. Scotto (B.312)
2 rue Lobau - 75004 Paris

**Avant le
vendredi 24 juin 2022
dernier délai**



Les pages 1 et 2 sont destinées à la DRH, organisatrice de l'examen. Elles contiennent des informations sur votre identité et votre situation administrative qui ne seront pas communiquées au jury, pour garantir l'anonymat de votre dossier. Dans cette partie uniquement, vous êtes autorisé·e à mentionner des informations nominatives (noms de personnes ou de lieux). Ces 2 pages seront transmises au jury pour l'oral si vous êtes déclaré·e admissible.



IDENTITÉ

Monsieur

Madame

Matricule :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] []

Photo d'identité



SITUATION ADMINISTRATIVE

Direction :

Service :

Spécialité :

> DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné-e

souhaite me présenter à l'examen professionnel d'accès au grade de technicien-ne supérieur.e principal-e. Je déclare sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier⁽¹⁾.

À le

Signature du-de la candidat-e

(1) "La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende." (code pénal art. 441-6).

"Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende." (code pénal art. 441-6).

Le service organisateur se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

> VISA OBLIGATOIRE DE VOTRE ACTUEL·LE SUPÉRIEUR·E HIÉRARCHIQUE

Je soussigné-e

en qualité de

certifie que

est employé-e dans mes services en qualité de

Fait à le

Signature

Cachet du service



Votre dossier doit être impérativement dactylographié. Le fichier fourni par l'administration lors de votre inscription à l'examen est un fichier .pdf à compléter paramétré en **Arial 12**. Aucune autre police ou taille de caractère ne doit être utilisée.



Votre dossier ne doit pas faire apparaître d'informations **qui pourraient permettre votre identification**. Vous ne devez mentionner **aucun nom de personne et aucun nom de lieu, notamment le nom de l'établissement ou du service où vous travaillez ou avez travaillé**. La direction d'affectation peut être indiquée. **En cas de non-respect de cette consigne, votre candidature pourra être écartée.**



Le dossier complété est à retourner par voie dématérialisée :

DRH-sct-exampro@paris.fr en indiquant en objet du mail :

« Examen professionnel TSP 2022_RAEP de M. ou M^{me} Nom et prénom »

ou par voie postale :

Direction des ressources humaines - Bureau des carrières techniques

Section des cadres techniques - À l'attention de M. Scotto (B.312)

2 rue de Lobau - 75004 Paris

Les candidat-es devront veiller personnellement à ce que leur dossier parvienne, au plus tard le vendredi 24 juin 2022.

AUCUNE PIÈCE COMPLÉMENTAIRE OU ANNEXE NE SERA ACCEPTÉE.

VOTRE DOSSIER COMPORTE 2 PARTIES :

PARTIE I

VOS EXPÉRIENCES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES (pages 6 à 8)

1-

VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (pages 6 à 7)

- Renseignez vos expériences professionnelles de façon chronologique : du poste le plus récent au plus ancien.
- Le dossier vous permet de compléter les informations concernant 4 postes occupés, incluant votre poste actuel.
- Votre poste actuel est présenté de façon détaillée (voir les précisions dans les rubriques ci-dessous). Les postes précédents sont décrits plus succinctement dans un tableau.
- Évitez les sigles (ou explicitez-les).
- Faites preuve d'esprit de synthèse et veillez à bien différencier ce qui relève de :
 - l'activité du service (rubrique *direction et activité principale du service*),
 - votre activité (rubrique *principales activités*).

RUBRIQUE

PRINCIPALES ACTIVITÉS, TRAVAUX RÉALISÉS, MÉTIERS EXERCÉS

- Vous devez préciser les missions que vous assurez personnellement et faire mention d'un ou plusieurs travaux que vous jugerez représentatifs de votre activité. L'indication du métier exercé pourra également apporter un éclairage sur la nature des missions exercées. Pour ce faire, vous pouvez vous reporter au répertoire des métiers sur l'intranet :
 - > IntraParis > Ressources humaines > Démarche Métiers-Compétences
 - > Répertoire des métiers



RUBRIQUE

ENVIRONNEMENT RELATIONNEL / POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

- Votre positionnement hiérarchique consiste à faire mention de votre situation dans la structure à laquelle vous appartenez, par exemple adjoint·e au·à la chef·fe de bureau, chef·fe de section, etc.
- Vous indiquerez également le nombre et la qualité des agent·es que vous encadrez.
- Enfin, vous décrirez votre environnement relationnel, à savoir les partenaires avec lesquels vous travaillez (entreprises, élu·e·s, autres services de la Ville, etc.) en précisant le contexte et le contenu des échanges.

2- VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (page 8)

- Cette rubrique ne concerne pas vos diplômes obtenus dans le cadre de vos études mais les formations suivies dans le cadre professionnel.
- Ne mentionnez pas toutes les actions de formation suivies mais celles que vous jugez les plus importantes ou pertinentes parce qu'elles vous ont permis, par exemple, d'acquérir de nouvelles compétences ou conforter celles acquises au jour le jour.

PARTIE II LA PRÉSENTATION D'UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE (pages 9 à 11)

- Vous présentez une compétence professionnelle (technique ou savoir-faire) acquise en tant qu'agent de catégorie B, en l'illustrant avec des exemples concrets et en la replaçant dans le contexte de vos fonctions et de votre direction.
- Cette présentation ne devra pas excéder 3 pages dactylographiées.

DOSSIER DE RAEP*

*Reconnaissance des acquis
de l'expérience professionnelle

Examen professionnel d'accès au grade

DE TECHNICIEN·NE
SUPÉRIEUR·E PRINCIPAL·E

Numéro d'anonymat
(à remplir par la DRH)

SESSION 2022



SOMMAIRE

PARTIE I

VOS EXPÉRIENCES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

1- VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	06
2- VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	08

PARTIE II

LA PRÉSENTATION D'UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

1- VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



VOTRE POSTE ACTUEL

Période >

De

à

Grade et intitulé
du poste occupé >

Direction et activité
principale du service >

Environnement
relationnel >
Positionnement
hiérarchique

Principales activités
Travaux réalisés >
Métiers exercés

Principales
compétences
développées >
dans cette activité



VOS POSTES ANTÉRIEURS

Vous décrivez dans ce tableau les précédents postes (3 maximum) que vous avez occupés à la Ville de Pairs ou à l'extérieur, du plus récent au plus ancien.

Grade et intitulé du poste	Direction	Période	Principales activités exercées	Principales compétences développées

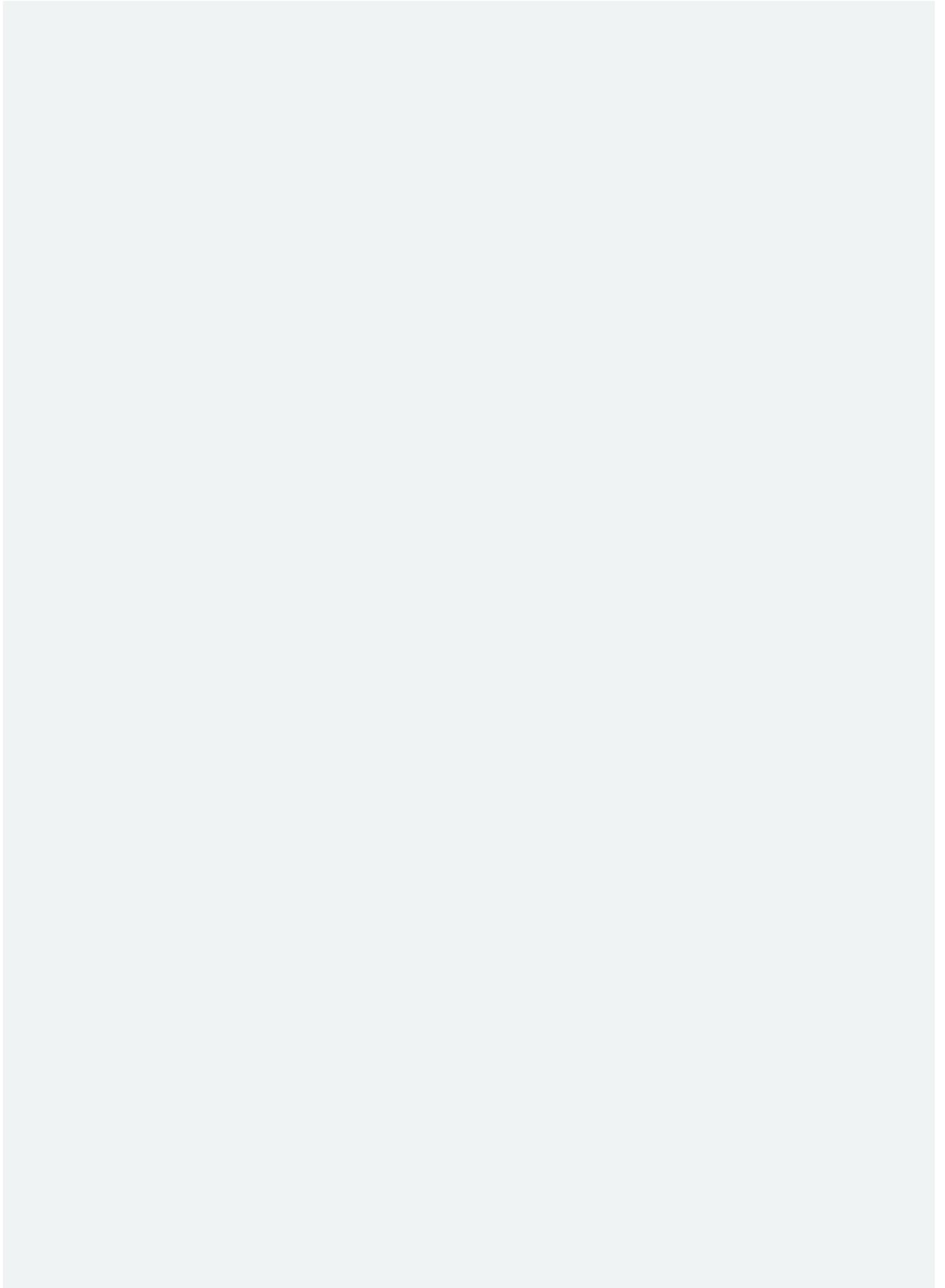
2- VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Il convient de décrire les actions de formation professionnelle et continue que vous jugez les plus importantes pour votre compétence professionnelle.

Année <input type="text"/>	Domaine / spécialité
Durée <input type="text"/>	
Type de formation : <input type="checkbox"/> Formation interne Ville <input type="checkbox"/> Formation extérieure	Thème de la formation (et éventuellement intitulé du titre obtenu)
Année <input type="text"/>	Domaine / spécialité
Durée <input type="text"/>	
Type de formation : <input type="checkbox"/> Formation interne Ville <input type="checkbox"/> Formation extérieure	Thème de la formation (et éventuellement intitulé du titre obtenu)
Année <input type="text"/>	Domaine / spécialité
Durée <input type="text"/>	
Type de formation : <input type="checkbox"/> Formation interne Ville <input type="checkbox"/> Formation extérieure	Thème de la formation (et éventuellement intitulé du titre obtenu)
Année <input type="text"/>	Domaine / spécialité
Durée <input type="text"/>	
Type de formation : <input type="checkbox"/> Formation interne Ville <input type="checkbox"/> Formation extérieure	Thème de la formation (et éventuellement intitulé du titre obtenu)

Vous utiliserez ce formulaire, maximum trois pages dactylographiées.

LA PRÉSENTATION D'UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE (suite)



LA PRÉSENTATION D'UNE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE (suite)

